

FONDATION MARCEL HICTER POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE ASBL

2009 : SAISIR L'OPPORTUNITÉ D'INTÉGRER LA CULTURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

une analyse de François Xavier Lefebvre

JUILLET 2008

2009 : SAISIR L'OPPORTUNITÉ D'INTÉGRER LA CULTURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Par François Xavier Lefebvre, Fondation Hicter

LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LE CONSEIL EUROPÉEN ONT CHOISI COMME THÉMATIQUE TRANSVERSALE POUR L'ANNÉE 2009 LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION.

APRÈS AVOIR MIS EN AVANT LA MOBILITÉ ET L'INTERCULTURALITÉ, L'UNION EUROPÉENNE S'ATTAQUE À UN TROISIÈME PÔLE IMPORTANT POUR FAVORISER LA MISE EN PLACE DE LA STRATÉGIE DE LISBONNE, STRATÉGIE CENSÉE FAIRE DE L'EUROPE L'ESPACE LE PLUS COMPÉTITIF TOUT EN OFFRANT UN CADRE SOCIAL RESPECTUEUX DES CITOYENS.

« *L'innovation et la créativité sont essentielles à la croissance et favorisent le développement social. A un moment où la concurrence et la mondialisation acquièrent une importance grandissante, les décideurs des Etats Membres et de l'Union européenne doivent concevoir des politiques sur mesure de la meilleure qualité à l'usage de l'industrie et de la création, de manière à ce que cette dernière puisse soutenir dans toute la mesure de ces moyens la croissance économique à long terme de l'Europe* ». Jan Figel, Commissaire chargé de l'éducation, la formation, de la culture et de la jeunesse lors de la présentation de la thématique européenne pour l'année 2009.

Pour atteindre l'objectif de Lisbonne, différents instruments et outils ont été établis comme la Stratégie européenne pour l'Emploi (qui établit des objectifs communs et des lignes de conduites pour l'ensemble des Etats membres) ou la promotion de la société de la connaissance et l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication. Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Social Européen (FSE) inscrivent la logique de Lisbonne comme référent et les années thématiques renforcent l'un ou l'autre aspect durant 12 mois. Notons à ce propos que 2009 : année de la créativité et de l'innovation ne bénéficiera pas de fonds propres en dehors de la promotion.

UN MOMENT DE CRISTALLISATION ?

Certains opérateurs ont investi le champ européen, notamment à travers la participation à des projets sociaux (lutte contre les discriminations de races ou de sexes par exemple) ou culturels (émergences des industries culturelles, création

et diffusion...) de coopération. Petit à petit, ces opérateurs se sont posés comme des acteurs du fait territorial au même titre que l'action politique, économique ou sociale. Ce positionnement est dû entre autres à divers changements au sein de notre société : tertiarisation de nos systèmes économiques, importance de l'immatériel ou encore agrandissement des espaces de coopérations à l'échelle continentale et mondiale.

Différents réseaux européens, fondations ou laboratoires de réflexion ont eu un rôle crucial dans la sensibilisation et la promotion de cette évolution auprès des opérateurs de terrain mais aussi auprès des représentants d'institutions régionales, nationales et européennes.

Nous citerons entre autres les initiatives suivantes :

- labforculture.org (site lancé en 2006) : plateforme de coopération et de réflexion pour les artistes et acteurs culturels actifs en Europe et dans le reste du monde.

- la création d'une [plateforme de la société civile pour le dialogue interculturel](#), dans le contexte de l'Année européenne pour le dialogue interculturel 2008. Pour faire avancer la pratique du dialogue interculturel, la collaboration transsectorielle sera la clé du travail de la plateforme. Ainsi, un de ses objectifs est de mettre en valeur les points communs existants et l'enrichissement mutuel entre le secteur culturel et les autres secteurs (www.efah.org/index.php?id=154&pgelang=fr).

Du côté des institutions européennes, la volonté d'affirmer

le rôle transversal de la culture s'est marqué par :

- la « *Communication relative à un agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation* » : texte dans lequel les institutions européennes considèrent la culture comme « *indispensable pour atteindre les objectifs stratégiques de l'Union européenne en matière de prospérité, de solidarité et de sécurité, et pour garantir une présence plus visible sur la scène internationale* » ;

- le **Forum culturel pour l'Europe** : consultation de la société civile autour du dialogue interculturel, de l'économie de la culture et de la visibilité de la culture européenne dans les autres continents, établie lors de la Présidence portugaise lors du second semestre 2007 ;

- la mise en place de la plateforme par la Direction Générale Education et Culture de la Commission européenne : en complément de la plateforme lancée par **Culture Europe Action** (anciennement Forum Européen de l'Art et du Patrimoine-FEAP), la Commission a souhaité instaurer un dialogue structuré et suivi avec la société civile sur la promotion du secteur culturel comme catalyseur de la créativité et comme élément essentiel dans les relations extérieures de l'Union européenne ;

- le choix des thématiques annuelles : après 2007 : année de la mobilité et 2008 : année du dialogue interculturel, 2009 est l'année de la créativité et de l'innovation par l'éducation et la formation. Ces trois thématiques laisse un champ d'action important à la culture ;

- l'intégration dans les priorités des programmes soutenus par l'Union européenne d'axe « culture ».

DE NOUVEAUX CHAMPS D'ACTION À INVESTIR

Quelles sont dès lors les opportunités offertes aux opérateurs culturels ?

Leur rôle est de plus en plus reconnu tant au niveau local que régional et européen. L'aire de jeu est multiple et interconnectée. La créativité s'inscrit au cœur de chaque quartier, ville ou région et se joue à travers des actions valorisant ici le patrimoine ou des événements, là la présence d'un pôle d'innovation ou d'un centre d'insertion pour public défavorisé.

Ainsi, le défi consiste à inscrire sa démarche dans celle d'un espace « créatif et apprenant » et un territoire d'émergence de la multiculturalité et de solidarités renouvelées.

Pour la Communauté française/Région wallonne, cela passe par un réel investissement dans une stratégie permettant des partenariats constructifs. Nous ne nous étalerons pas ici sur des questions institutionnelles pour favoriser des pistes opérationnelles :

- culture et développement du capital humain et social des territoires à travers notamment un raffermissement des liens entre enseignement scolaire et création culturelle et artistique ; le développement de la culture scientifique mais aussi un travail sur la réduction de la fracture technologique ; la sensibilisation au goût d'apprendre et à l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences...

- culture et développement durable via une sensibilisation à une consommation rationnelle ou une mobilisation des populations dans les espaces ruraux autour du patrimoine naturel et bâti, de la participation aux lieux de vie publics urbains et ruraux...

- culture et multiculturalité : cette action est essentielle car s'attaque à l'évolution, la transmission des valeurs de la vie en société et la mise en œuvre de comportements individuels et collectifs. Il s'agit d'aborder les solidarités entre générations, entre populations (rural-urbain, allochtones-autochtones, actives-non actives...).

Pour favoriser ce genre de stratégie, un cadre de gouvernance moderne doit s'établir, respectueux de l'investissement citoyen, favorisant de nouvelles formes de participation et établissant des contacts avec et entre les acteurs de la société civile.

ET EN PRATIQUE, ÇA DONNE QUOI ?

Nous avons choisi de réaliser un focus sur l'expérience de Transcultures.

Depuis 1996, cette association suscite et développe des échanges entre les arts contemporains et entre différentes cultures .

L'aspect innovant de cette microstructure ne réside pas que dans son objet central, les cultures sonores et électroniques. Celui-ci lui permet certes de tisser des partenariats avec des partenaires variés, actifs dans le secteur de la culture mais aussi dans la recherche (Faculté polytechnique de Mons) ou la production (Centre d'écriture Numérique et Contemporain, Fresnoy, Sony...).

Mais le pari n'est pas gagné pour autant, surtout dans une CFWB où travailler sur les arts numériques et la transversalité reste précaire en termes de soutien financier ou moral.

L'inscription dans une logique de réseau, d'interdisciplinarité et de partenariat européens est donc le fruit de choix et d'une stratégie réfléchi pour rendre possible la construction d'un projet à moyen et à long terme.

Pour enrichir ses savoirs et savoir-faire, Transcultures s'est investi dans Artishoc, une plate-forme européenne de contenus éditoriaux culturels destinée à un lectorat curieux des arts d'aujourd'hui ainsi qu'aux professionnels de la culture et de l'enseignement. Cette plate-forme francophone

repose sur la mise en commun des ressources éditoriales spécialisées et propose un projet éditorial centré sur les arts numériques et les nouvelles formes de transversalité, en Belgique comme à l'étranger.

Transcultures a également choisi d'inscrire son projet dans un territoire local et international porteur. Initialement basé à la Maison du Spectacle « **La Bellone** » (Bruxelles), l'association a pris ses quartiers dans « **Les Abattoirs** » à Mons en avril 2008. Cet espace est appelé à devenir avec le Carré des Arts, la Machine à Eau et d'autres institutions culturelles de la cité du dragon, un pôle touristique et culturel porteur de la candidature de Mons au titre de Capitale culturelle européenne en 2015. **Transcultures** a depuis plusieurs années sensibilisé le public et les pouvoirs publics montois aux dynamiques à la croisée de la culture et de la technologie. CitySonic, festival sonore en plein air, est également devenu une vitrine estivale de l'activité culturelle développée par la ville. Ce positionnement permet d'autre part de lancer des partenariats européens avec les villes qui seront capitales culturelles d'ici 2015 (projet « University of impossible » à Linz en 2009) ou dans un passé récent Lille en 2004 ou Luxembourg et la Grande Région en 2007) et de renforcer une visibilité et des échanges de pratiques et de compétences.

Ce travail de coopération permet aussi de sécuriser une des missions que s'est donnée **Transcultures** : un important travail de sensibilisation des publics voulus « spectateurs culturellement engagés » aux enjeux arts/société/technologies et aux pratiques actuelles et futures.

Il permet également de réinvestir certains lieux de patrimoine de la ville et de nourrir une réflexion sur des champs culturels en mutation profonde. A travers l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication, les développements technosociaux, ce sont les champs culturels, les cloisonnements et les identités qui sont interrogés.

OUVERTURE

La créativité et l'innovation sont des facteurs essentiels pour le développement harmonieux de notre société. Ils peuvent participer, si les acteurs de la société civile s'y investissent, à la reconnaissance de l'impact de leurs actions sur la mise en place d'une société respectueuse de la diversité de ses composantes.

La créativité ne s'exprime pas seulement dans des actions de terrain mais aussi dans le choix d'une gouvernance favorisant des processus qui permettent une interaction entre l'action publique et l'action citoyenne.

Il ne s'agit pas de stéréotyper des comportements ou de favoriser uniquement des structures se positionnant dans la logique des industries créatives ayant une valeur ajoutée financière.

La créativité doit permettre de maintenir malléable les ressources du territoire, leur permettre de s'adapter aux nouvelles demandes de celui-ci et d'insuffler un feeling créatif dans l'ensemble des pratiques des opérateurs culturels, que celles-ci soient liées directement à la production de biens artistiques ou culturels, à la gestion des politiques culturelles ou la création de synergies à travers des activités de réseau, de plateforme et de mise en commun des pratiques et de questions interdisciplinaires.